



Convocation de la commission de contrôle

A Koetzingue, le 01 mars 2022

Madame ou Monsieur,

En tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales, vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de cette commission, qui aura lieu à la mairie,

le 17 mars 2022 à 10h45.

La commission de contrôle ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint.

Les 3 membres la composant doivent être présents pour que la commission délibère valablement, notamment CABANTOUS Emmanuelle, ROGARTH Gladys et HEINIS Sophie.

En cas d'absence lors de la réunion de la commission, merci d'avertir sans délai le membre suppléant.

La commission vérifie les éventuelles inscriptions, radiations et recours concernant la liste électorale.

Nom	Prénom	Fonction (conseiller municipal, délégué de l'administration, délégué du tribunal judiciaire)	Titulaire ou suppléant
HEINIS	SOPHIE	Conseiller municipal	Titulaire
MONA	ARMELLE	Conseiller municipal	Suppléante
ROGARTH	Gladys	Déléguée administration	Titulaire
ARBEIT	Isabelle	Déléguée administration	Suppléante
CABANTOUS	Emmanuelle	Déléguée Tribunal G I	Titulaire
POTEK	Daniel	Délégué Tribunal G I	Suppléant

Vous en souhaitant bonne réception,

Salutations distinguées.

Sophie HEINIS, conseiller municipal en charge des convocations de la commission de contrôle